

Rabat, le 15 Juin 2026

## **Communiqué**

### **L'Office des Changes lance « SARF » Sa plateforme pour la gestion des opérations de change de devises**

*L'Office des Changes annonce le déploiement, à compter du 15 juin 2026, de sa plateforme « SARF », dédiée à la gestion digitalisée, instantanée et sécurisée des opérations de change de devises. Ce lancement intervient au terme d'un vaste programme de formation déployé à travers l'ensemble des régions du Royaume, au profit des sociétés de change de devises, en vue de garantir une appropriation optimale des fonctionnalités de la nouvelle plateforme.*

*L'Office des Changes a, également, mis en place une cellule d'accompagnement des opérateurs durant cette phase de lancement ainsi que des supports pédagogiques, notamment des vidéos explicatives et des guides détaillant les modalités d'accès et d'utilisation de la nouvelle plateforme.*

*Sur le plan fonctionnel, la plateforme « SARF » couvre l'intégralité des activités des opérateurs de change de devises, notamment, la gestion des opérations d'achat et de vente de devises à la clientèle et l'édition des bordereaux y afférents. La solution met, également, à la disposition des opérateurs un dispositif d'assistance et d'accompagnement destiné à renforcer la vigilance et la conformité en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT).*

*Le déploiement de cette nouvelle solution s'inscrit dans le cadre des efforts engagés par l'Office des Changes en vue de consolider la conformité et la traçabilité des opérations de change de devises, d'améliorer l'accompagnement des opérateurs de change de devises et de renforcer le dispositif de supervision, en cohérence avec les orientations de la stratégie 2025-2029 de l'Institution.*